



DÉCLARATION LIMINAIRE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE DU 10 DECEMBRE 2021 AU SEIN DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARBES

La tribune des magistrats et les communications qui ont suivi agitent l'ensemble des professionnels de la Justice et à juste titre.

L'UNSa SJ s'associe à l'émoi généré par cette tribune.

L'UNSa SJ a été reçu par le Garde des Sceaux, le mardi 30 novembre dernier pour à nouveau faire entendre la souffrance dans les greffes !

Et à cette occasion, il a été rappelé au Ministre, à son cabinet et au Directeur des Services Judiciaires qu'ils ne découvraient pas la situation puisque depuis plusieurs années, les organisations syndicales les alertent à ce sujet lors des instances de dialogue social (CTL, CTSJ, CTM, CHSCTD, CHSCTM...).

Combien de morts, d'arrêts maladie, ou de démissions faudra-t-il encore pour que l'on protège les agents avant de protéger les statistiques ? Il est plus que temps d'abandonner ces terminologies déshumanisantes, d'abandonner la « gouvernance par les nombres pour remettre l'humain au centre des préoccupations politiques pour la justice.

C'est la vie de millions de Français qui se joue chaque année devant les tribunaux. Ils ont droit à un procès digne devant un tribunal impartial, dans des délais raisonnables. Leur garantir ce droit, c'est à l'heure actuelle, la seule question qui vaille, la seule qui redonnera du sens à nos métiers.

A rappeler : le coût dispendieux de la campagne médiatique sur les États Généraux de la Justice, ne bénéficiera ni aux fonctionnaires ni aux juridictions qui en auraient bien besoin, et en conséquence, ni à l'institution et ni aux justiciables.

Il faut oser dire haut et fort à nos côtés que ce n'est pas d'une énième réforme dont la justice a besoin, mais de moyens supplémentaires : fonctionnaires (adjoints administratifs et techniques, greffiers, secrétaires administratifs, directeurs), mais aussi de moyens techniques : informatique et applicatifs métiers à jour et télétravaillables, dotation en ultra-portable, et surtout de la reconnaissance pour l'engagement des personnels au travers d'une réforme statutaire et de l'indemnitaires.

UN GRAND OUI A UNE MODERNISATION DE LA JUSTICE MAIS EN AUCUN CAS AU DÉTRIMENT DES FONCTIONNAIRES.

C'est collectivement que nous devons restés vigilants sur le terrain, pour ne pas servir de faire valoir au Ministère et à son administration.

Dans ce contexte, l'UNSa SJ vous invite à faire entendre votre voix par tous moyens que vous jugerez bon, notamment en remplissant le questionnaire des états généraux (en indiquant vos souffrances et le manque de moyens...etc) mais aussi en vous associant à un rassemblement symbolique **le 15 décembre 2021, à 12h00 sur les marches du palais** ; ce rassemblement est commun à l'ensemble des organisations syndicales justice (fonctionnaires – magistrats - avocats) et vous propose d'en débattre aujourd'hui.

Je vous demande, Mme la Présidente et M. le Procureur de bien vouloir annexer la présente déclaration liminaire de l'UNSa SJ au PV de cette assemblée générale.

Patricia ROUDAUT-PARO
Conseillère syndicale UNSa Services Judiciaires
Ressort Cour d'Appel Pau